



REGISTRE

Contenant *deux* feuillets, cotés et paraphés par nous, Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, destiné à constater les **NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS** de la commune de *Trilbardou* pendant le cours de l'année 1875.

A Meaux, le *vingt* Décembre mil huit cent soixante-quatorze.

vanuy

N^o 1

Décès de

Leon

Puisieux

Lejeune

Trilbardou

Le *Quinze* mil huit cent soixante-quinze, le vingt et un janvier, à dix heures du matin, devant nous, Adjudicataire de Liquries, maire et officier de l'état civil de la commune de Trilbardou, canton de Claye, Seine-et-Marne, soussigné comparus *Puisieux Eugène*, âgé de vingt-quatre ans, marié et *Puisieux Adrien-Jean-Baptiste*, âgé de vingt-neuf ans, charretier; tous deux témoins majeurs demeurant à

Veillardou, le premier père et le second oncle paternel, duquel
 défunt ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que *Leon*
Puisieux, âgé de neuf mois, né à Veillardou, le vingt-
 cinq avril mil huit cent soixante-quatorze, fils de Puisieux
 Eugène, premier comparant et de Geneviève Joséphine Dorget,
 âgée de vingt-trois ans, sans profession, domiciliée avec son
 mari, à Veillardou, est décédé au domicile de ses père et
 mère, hier, vingt janvier, à onze heures du matin. A près
 nous être assuré du décès, nous avons aussitôt dressé le
 présent acte que les témoins ont signé avec nous après
 lecture faite. *Eug. Puisieux A. Puisieux*
A. de Sypierre

N^o 2

Naissance

de
Jeanne Chéroux
Eugénie
Dubois

11 février

Sur acte en date du deux
 avril mil huit cent quatre-
 vingt dix-huit, inséré et lé-
 galisé de Veillardou, Dubois
 Jeanne Thérèse Eugénie, dont
 la naissance est constatée
 dans l'acte ci-dessus, a contracté
 mariage avec *Fauré Adolphe*
 fils de *Antoine*
 dont mariage fait par
 nous, maire et officier de
 l'état civil.

Eug. Koller

L'An mil huit cent soixante-quinze, le douze
 février, à neuf heures du matin, devant nous, Adolphe
 de Lignières, maire et officier de l'état civil de la
 commune de Veillardou, canton de Claye, Seine-et-Marne,
 est comparu *Leon Dubois*, âgé de vingt-huit ans, marchand
 épicer, demeurant en cette commune, lequel nous a présenté
 un enfant du sexe féminin, né en son domicile, hier,
 onze février, à cinq heures du soir, de son légitime mariage
 avec *Irma Geneviève Chapron*, âgée de vingt-deux
 ans, marchande épicière, demeurant avec son mari, et
 auquel enfant il nous a déclaré donner les prénoms de
Jeanne Thérèse Eugénie. Lesdites présentations et
 déclaration nous ont été faites en présence de *Alfred*
Debeauvais, âgé de trente-neuf ans, entrepreneur, et



de *Leon Gustave Chauffourier*, âgé de vingt-six ans,
 instituteur; tous deux témoins majeurs, demeurant à Veil-
 lardou; lesquels ont ainsi que le déclarant signé avec nous
 le présent acte après lecture faite. *Dubois*
Chauffourier Debeauvais A. de Sypierre

L'An mil huit cent soixante-quinze, le huit mars
 à neuf heures du matin, devant nous, Adolphe de Lignières,
 maire et officier de l'état civil de la commune de Veillardou,
 canton de Claye, Seine-et-Marne, est comparu *Bocquet*,
Joséphine Médard, âgé de vingt-deux ans et demi, charbon-
 demeurant en cette commune; lequel nous a présenté un
 enfant du sexe féminin, né en son domicile, hier, sept
 mars, à onze heures et demie du soir, de son légitime mariage
 avec *Thérèse Florentine Lemaître*, âgée de vingt-six
 ans et demi, blanchisseuse, demeurant à Veillardou avec
 son mari, et auquel enfant il nous a déclaré donner les
 prénoms de *Berthe Angèle*. Lesdites présentations et
 déclaration nous ont été faites en présence de *Gastien*
Jean Louis, âgé de cinquante-huit ans, rentier, et de *Pajard*
Clairse Emilie, âgée de vingt-huit ans, bouchère; tous deux
 témoins majeurs demeurant à Veillardou, lesquels ont
 ainsi que le déclarant, signé avec nous le présent acte après
 lecture faite. *A. de Sypierre Bocquet*
Gastien Pajard

N^o 3

Naissance

de
Berthe Angèle
Bocquet

7 mars

N^o 4
Décès de
Aglaée Isabelle
Chéron
19 mars

L'An mil huit cent soixante-quinze, le vingt-neuf mars, à onze heures du matin, devant nous, Adolphe de Lignières, maire et officier de l'Etat civil de la commune de Brillardon, canton de Claye, Seine-et-Marne, soussigné comparus Bahin Alexandre Pierre, âgé de cinquante ans, bourgeois et Dantant Médard, âgé de soixante-deux ans et demi, manoeuvres, tous deux témoins majeurs demeurant en cette commune, le premier époux et le second voisin de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Aglaée Isabelle Chéron, âgée de quarante-neuf ans, sans profession, demeurant avec son mari à Brillardon, née à Coulombs, canton de Lizy-sur-Ourcq, Seine-et-Marne le vingt-un mars mil huit cent vingt-six, fille de défunts Chéron Louis-Ambrose et Marie-Joséphine Santore, et épouse de Bahin Alexandre Pierre, premier comparant, est décédée en son domicile à Brillardon ce jourd'hui, vingt-neuf mars, à quatre heures du matin. Après nous être assuré des décès, nous avons aussitôt dressé le présent acte que les comparants ont signé avec nous après lecture par nous.

M. de Lignières

N^o 5
Naissance de
Marie Chauffouris
17 avril

L'An mil huit cent soixante-quinze, le quinze avril, à midi, devant nous, Adolphe de Lignières, maire et officier de l'Etat civil de la commune de Brillardon,



98
canton de Claye, Seine-et-Marne, est comparu le D^{eu}x^{ies}me Chauffouris Leon Gustave, âgé de vingt-six ans et demi, instituteur, demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né en son domicile, ce jourd'hui, quinze avril, à onze heures du matin, de son légitime mariage avec Ema. Claire Dupuis, âgée de vingt-six ans et demi, institutrice, demeurant avec son mari à Brillardon, et auquel enfant il nous a déclaré donner les prénoms de Anita-Marie. Lesdites présentations et déclarations nous ont été faites en présence de Dupuis Augustin, âgé de soixante ans, instituteur, demeurant à St-Jean-le-deux-Jumeaux, et de Debauptois Alfred, âgé de trente-neuf ans, entrepreneur, demeurant à Brillardon, sous deux témoins majeurs, lesquels ont ainsi déclaré par nous que le déclarant signé avec nous le présent acte après lecture par nous.

L. G. Chauffouris *Debauptois*
Eug. Koller

N^o 6
Décès
de Berthe
Bocquet
3 mai

L'An mil huit cent soixante-quinze, le lundi trois mai, à dix heures du matin, devant nous, Adolphe de Lignières, maire et officier de l'Etat civil de la commune de Brillardon, canton de Claye, Seine-et-Marne, soussigné comparus Joseph-Médard Bocquet, âgé de vingt-deux ans et demi, charbon, et Jean-Louis Gastien, âgé de cinquante-huit ans, rentier, tous deux témoins majeurs demeurant en cette commune, le premier père et le second voisin de la

de suite ci-après nommés, lesquels nous ont déclaré que
Beathe Bocquet, âgée de deux mois, domiciliée chez
ses père et mère à Crilbardou, en elle est née le sept mars
mil huit cent soixante-quinze, fille de Joseph-Médard
Bocquet, premier comparant, et de Florentine Florentine
Lemaître, âgée de vingt-six ans et demi, blanchisseuse,
demeurant avec son mari, à Crilbardou, est décédée au
domicile de ses père et mère ce jour d'hui, trois mai, à
une heure du matin. Après nous être assuré du décès,
nous avons aussitôt dressé le présent acte que les témoins
ont signé avec nous après lecture faite. /

Sabbatier
Bocquet

No. 7
Décès
de François
Reffier
11 mai

L'An mil huit cent soixante-quinze, le douze mai,
à neuf heures du matin, devant nous, Adolphe de Lignières,
maire et officier de l'Etat civil de la commune de
Crilbardou, canton de Chaze, Seine-et-Marne, sans
comparus Cyéhoriez Leon, âgé de trente-quatre ans,
bâtelier, et Grain Simon, âgé de trente-cinq ans,
cultivateur, tous deux témoins majeurs demeurant en
cette commune et voisins du défunt ci-après nommé, lesquels
nous ont déclaré que François Reffier, âgé de soixante
deux ans, ancien berger, demeurant à Crilbardou, né à
Meaux, le six mars mil huit cent treize, fils de
Jacques François Reffier, et de Marie Genevieve



¹⁰⁴
Villenois, tous deux décédés, et épouse de Marie-Joseph
Elisabeth Dubois, âgée de cinquante-quatre ans,
sans profession, demeurant à Crilbardou, est décédée
en son domicile, hier onze mai, à midi. Après
nous être assuré du décès, nous avons aussitôt dressé
le présent acte que les témoins ont signé avec
nous après lecture faite. /

Sabbatier
Cyéhoriez

No. 8
Naissance de
Adolphe Anthe
Bonhomme
4 juin

à l'exception du témoin
Bourdant qui a déclaré
ne savoir écrire ni
signer. /

Apparus le mari.

Bonhomme
Chauffour

Sabbatier

Don acte en date du vingt-sept
juillet mil huit cent soixant
le quatre juin mil huit cent soixant
Bonhomme Adolphe Anthe
dont le naissance, et contracté
dans l'acte ci-couche a contracté
mariage avec Oursy Hubert en
le quatre de juic
Don acte en date du dix-neuf
de l'Etat civil de Crilbardou
mil huit cent soixant

L'An mil huit cent soixante-quinze, le quatre
juin à six heures du matin, devant nous, Adolphe de Lignières,
maire et officier de l'Etat civil de la commune de Crilbardou,
canton de Chaze, Seine-et-Marne, est comparu Bonhomme
Adolphe âgé de quarante-cinq ans, manouvrier, demeurant en
cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin,
né en son domicile, ce jour d'hui, quatre juin, à six heures du matin,
de son légitime mariage avec Germaine Pauline Vincent âgée
de trente-neuf ans, sans profession, demeurant avec son mari à
Crilbardou, et auquel enfant il nous a déclaré donner les prénoms
de Adolphe Anthe. Les dites présentations et déclarations
nous ont été faites en présence de Bourdant Nicolas, âgé de six-
ante-dix-sept ans, manouvrier, et de Chauffourier Lion Gustave
âgé de vingt-six ans et demi instituteur, tous deux témoins
majeurs, demeurant à Crilbardou, lesquels ont ainsi qu'il déclarant
signé avec nous le présent acte après lecture faite. /

Adolphe Bonhomme
Chauffour
Sabbatier

L'An mil huit cent soixante-quinze, le vingt-

Cray Rollet

N^o 9
Décès de
Marie Louise
Brochard.
30 juillet

un juillet, à huit heures du matin, devant nous, Adolphe de Lignières, maire et officier de l'état civil de la commune de Brillbardou, canton de Claye, Seine-et-Marne, sous comparus Réaume Louis, âgé de quarante ans, mécanicien et Pajard Claise, luité, âgé de vingt-huit ans, boucher, tous deux témoins majeurs, demeurant à Brillbardou; le premier beau-frère et le second voisin de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que Marie Louise Brochard, âgée de vingt-sept ans et dix mois, journalière, demeurant à Brillbardou, où elle est née le dix-neuf août mil huit cent quarante-huit, fille de défunt Brochard Laurent et Marie Rose Debeaurieux, est décédée en cette commune, hier, vingt juillet, à dix heures et demie du soir, au domicile de son Réaume, premier comparant. Après nous être assuré du décès, nous avons aussitôt dressé le présent acte, que les comparants ont signé avec nous après lecture faite.

N^o 10
Naissance de
Marie Courdavaux
1^{er} août.
L'An mil huit cent soixante-quinze, le dimanche, premier août, à midi, devant nous, Adolphe de Lignières, maire et officier de l'état civil de la commune de Brillbardou, canton de Claye, Seine-et-Marne, est comparu Courdavaux Claude, âgé de



Pécédée à l'acte de mariage et l'époux de même sexe et il résultent de ce que Brillbardou, le vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-seize.

En acte on doit au deux fois mil neuf cent sept reçu à la mairie de Courchon (Sg. 76) Courdavaux Marie dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre à contracté mariage avec l'actuel témoin Marie Jules qui ont déclaré ne savoir écrire ni lire.

36
trente-cinq ans, charretier, demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né en son domicile aujourd'hui, premier août, à deux heures du matin, de son légitime mariage avec Julienne Adolphe Marin, âgée de trente-cinq ans, sans profession, domiciliée avec son mari, et auquel enfant il nous a déclaré donner le prénom de Marie. Les dites présentations et déclarations nous ont été faites en présence de Marin Jules, âgé de quarante ans, manoeuvre, et de l'avernier Auguste, âgé de trente-deux ans, journalier, tous deux témoins majeurs, demeurant à Brillbardou, lesquels nous ont déclaré, à l'exception du déclarant père de l'enfant, et du témoin Marie Jules qui ont déclaré ne savoir écrire ni lire, avoir signé avec nous le présent acte après lecture faite.

N^o 11.
Naissance de
Albert Louis
Renjume
Lignières
1^{er} août.
L'An mil huit cent soixante-quinze, le huit août, à neuf heures du matin, devant nous, Michon Louis, adjoint au maire de la commune de Brillbardou, canton de Claye, Seine-et-Marne, officier d'état civil par délégation, est comparu luité Adolphe Renjume de Lignières, âgé de trente ans, cultivateur, demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né en son domicile aujourd'hui, à six heures du matin, de son légitime mariage avec Sélicie Ardele Vincent, âgée de vingt-un ans, sans profession, domiciliée avec son mari.

Auquel enfant il nous a déclaré donner les prénoms de
Albert. Louis. Lesdites présentation et déclaration nous
ont été faites en présence de Adolphe Lenjume de Lignières
âge de soixante-sept ans, propriétaire, et de Amédée
Clement, âge de quarante-six ans, domestique, tous
deux légalement majeurs demeurant à Brillardou, lesquels
ont ainsi que le déclarant signé avec nous le présent
acte après lecture faite. A, Clement

M. de signeur E. de signeur
E. Michon

76. 12
Dées
de
Albert. Louis
Lenjume
de
Lignières.

8 août.

L'An mil huit cent soixante-quinze, le huit
août, à neuf heures du matin, devant nous, Michon
Ernest, adjoint au maire de la commune de Brillardou,
canton de Claye, Seine-et-Marne, officier d'Etat civil
par délégation, sont comparus Amédée Adolphe Lenjume de
Lignières, âge de trente ans, cultivateur et Adolphe
Lenjume de Lignières, âge de soixante-sept ans,
propriétaire, tous deux légalement majeurs, demeurant en cette
commune; le premier père et le second aïeul paternel du
defunt et après nommé; lesquels nous ont déclaré que
Albert Louis, âge de quinze minutes, né à Brillardou,
ce jour d'hui, à six heures du matin, fils de Amédée Adolphe
Lenjume de Lignières, premier comparant et de Sébastien
Adèle Vincent, âgées de vingt-un ans, demeurant à
Brillardou avec son mari, est décédé au domicile



de ses père et mère, ce même jour, huit août, à six
heures quinze minutes du matin. Après nous être assuré
du décès, nous avons aussitôt dressé le présent acte que les
légalement ont signé avec nous après lecture faite.

M. de signeur E. de signeur
E. Michon

L'An mil huit cent soixante-quinze, le vingt-
quatre septembre, à onze heures du matin, devant nous, Adolphe
de Lignières, maire et officier de l'état civil de la commune
de Brillardou, canton de Claye, Seine-et-Marne, est comparu
Ernest Michon, âge de trente-quatre ans, cultivateur, demeurant
en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe
masculin, né en son domicile ce jour d'hui, vingt-quatre septembre,
à sept heures du matin, de son légitime mariage avec Ecaterine
Vallet, âgées de vingt-sept ans, sans profession, demeurant
avec son mari, et auquel enfant il nous a déclaré donner les
prénoms de Amélie-Cécile. Lesdites présentation et
déclaration nous ont été faites en présence de Riché Auguste,

76. 13

Naissance
de
Amélie-Cécile
Michon

24 sept.

Par acte en date du vingt-deux août de l'année de trente-quatre ans, maréchal et de Chauffouris, nous
avons été en présence de Ernest Michon, âge de vingt-sept ans, instituteur, tous deux légalement
majeurs, demeurant à Brillardou, lesquels ont ainsi que
le père de l'enfant, signé avec nous le présent acte après
lecture faite.

Ernest Michon
Chauffouris

le Maire
Ernest Koller

L'An mil huit cent soixante-quinze, le vingt-
cinq septembre, à onze heures du matin, devant nous, Adolphe
de Lignières, maire et officier de l'état civil de la commune
de Brillardou, canton de Claye, Seine-et-Marne, sont

N^o 14.

Mariage

entre

Charles Henry

Jolly

et

Louise

Marin

le 27 1842

comparus publiquement en la maison commune, Charles Henry Jolly, âgé de trente deux ans et dix mois, jardinier, demeurant à Meaux, où il est né le quatre novembre mil huit cent quarant deux, majeur, fils de défunt François Jolly, décédé à Meaux le dix sept janvier mil huit cent soixante, et de Louis et Thérèse Jolly, âgé de soixante ans, jardinière, demeurant à Meaux, ses parents et consentants au mariage projeté, d'une part, Et Louise Marin, âgée de trente un ans et demi, domestique, demeurant à Trilbardou, où elle est née le sept mars mil huit cent quarante quatre, majeure, fille de défunt Louis Marin, décédé en cette commune le sept novembre mil huit cent soixante un, et de Joséphine Virginie Crocard, âgée de soixante quatre ans, journalière, demeurant à Trilbardou, ses parents et consentants, d'autre part.

La naissance du futur époux et le décès du père du futur nous sont constatés par des extraits délivrés par le greffier du tribunal de la ville de Meaux et légalisés par le président; la naissance de l'épouse et le décès du père de la future, par la vérification des registres de cette commune, que nous avons visités les uns et les autres. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites tant en notre Mairie qu'en celle de Meaux, les dimanches vingt neuf août et cinq septembre mil huit cent soixante quinze, ainsi qu'il résulte de la vérification du registre de notre commune et d'un certificat délivré par le maire de la ville de Meaux, en date du huit septembre dernier et légalisé par le président du tribunal.

Sur notre interpellation, les futurs époux, ainsi que les personnes présentes autorisant le mariage, nous ont déclaré



qu'il a été fait un contrat de mariage, et nous leur ont remis un certificat délivré par M. Caron, notaire à Meaux, constatant que ce contrat a été passé devant lui le trente un août mil huit cent soixante quinze. Aucune opposition ne nous ayant été signifiée faisant droit à la requête des parties, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, lesquelles paraphées par le rédacteur et nous demeurent annexées au présent acte, ainsi que du chapitre six du code civil relatif au mariage, nous avons demandé aux futurs s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous déclarons en vertu de la loi que Charles Henry Jolly et Louise Marin sont unis par le mariage. De quoi nous avons assisté dressé acte en présence de Eugène Jolly, âgé de vingt cinq ans, jardinier, et de Louis Marin, âgé de vingt cinq ans, tous deux témoins majeurs demeurant à Meaux, le premier frère et le second cousin germain de l'époux, et de Jules Marin, âgé de trente sept ans, manouvrier, de Eugène Debeauvais, âgé de quarante cinq ans, manouvrier, tous deux témoins majeurs demeurant à Trilbardou, le premier frère et le second parent de l'épouse lesquels ont ainsi que les parties contractantes, et à l'exception de la mère de l'épouse qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Et nous avons signé avec eux le présent acte à Meaux, le 27 septembre 1842, en présence de M. le Maire de Meaux, et de M. le Procureur de la commune de Meaux, et de M. le Maire de Trilbardou, et de M. le Procureur de la commune de Trilbardou, et de M. le Maire de Meaux, et de M. le Procureur de la commune de Meaux, et de M. le Maire de Trilbardou, et de M. le Procureur de la commune de Trilbardou.

N^o 15

Naissance

mil huit cent

Septembre

30 76

Décédée à
L'âge de soixante
ans, le
dix huit cent
soixante et trois.
Le Maire

L'An mil huit cent soixante-cinq, le huit
à quatre heures du soir, devant nous, Adolphe de Siquières
maire et officier de l'Etat civil de la commune de Trilbardou,
canton de Claye, Seine-et-Marne, se comparant Legrand Joseph
dehille, âgé de vingt-cinq ans et demi, garçon, demeurant
en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe
femelle, né en son domicile, ce jourd'hui, huit septembre, à
cinq heures du matin de son mariage avec la citée
Lucienne Ettes, âgée de vingt-cinq ans et demi, sans profession,
demeurant avec son mari, et lequel enfant il nous a déclaré
d'être les premiers de Emilie Marie Eugénie. Lesdits
parent et déclaration nous ont été faits en présence de
Laffourcade Jean, âgé de cinquante-deux ans, marchand, et
de Bourcier Jules, âgé de trente-huit ans, tailleur, tous
deux témoins majeurs demeurant en cette commune, lesquels
ont ainsi que le déclarant, signé avec nous le présent acte
après lecture faite. Laffourcade Legrand
Lucienne Ettes



Trilbardou, le premier père et le second ami du défunt. ^{76 76}
après nommée, lesquels nous ont déclaré que Henri Victor
Fleury, âgé de seize ans, sans profession, demeurant chez
ses père et mère à Trilbardou, né à Paris, le deux
juillet mil huit cent cinquante-neuf, fils de Auguste-Dominique
Fleury, premier comparant, et de Estelle Elisabeth Virebar
âgé de quarante-sept ans, sans profession, domiciliée avec son
mari, est décédé en cette commune, au domicile de ses père
et mère, hier, le dix octobre, à onze heures du soir. A grand
nous être ainsi du décès, nous avons assisté dressé le
présent acte que les comparants ont signé avec nous après
lecture faite. Fleury Barret
Parisien

N^o 14

Décès

de

Geneviève

Fiston

7 76

L'An mil huit cent soixante-cinq, le
six octobre, à onze heures du matin, devant nous, Adolphe
de Siquières, maire et officier de l'Etat civil de la commune
de Trilbardou, canton de Claye, Seine-et-Marne, sans
comparant Auguste-Dominique Fleury, âgé de quarante
cinq ans, employé au service des eaux de la Ville de
Paris, et Théophile Persens, âgé de soixante-cinq ans,
propriétaire, tous deux témoins majeurs demeurant

L'An mil huit cent soixante-cinq, le huit
octobre, à neuf heures du matin, devant nous, Adolphe de
Siquières, maire et officier de l'Etat civil de la commune de
Trilbardou, canton de Claye, Seine-et-Marne, sont comparés
Pierre Marcellet, âgé de quarante-deux ans, manoeuvre, et
Clarisse-Emlie Sajard, âgé de vingt-neuf ans, bouclier, tous
deux témoins majeurs, demeurant en cette commune; le premier
fils et le second voisin de la défunte ci-après nommée, lesquels
nous ont déclaré que Geneviève Fiston, âgée de soixante
dix-sept ans, sans profession, demeurant à Trilbardou, née
à Charmentray, fille des défunts Pierre Fiston, et Cathérine
Jeanne Pelletier, et veuve de Marcellet Louis, d'écédé à
Meaux, est décédée en son domicile hier, sept octobre, à

onze heures du matin. Après nous être assuré du décès, nous avons aussitôt dressé le présent acte que les comparants ont signé avec nous après lecture faite.

M. Marcel Pajois

76. 19

Naissance

de

Clos

Dubois

à 9 heures

Les acte en date du cinq novembre mil neuf cent un inscrit à la mairie de Freix (Seins - Loir) Léon Dubois dont la naissance est constatée dans l'acte ci-coté a contracté mariage avec Charlier Marguerite Maria Nathalie. Ont été présents et assistés de Alfred Pajois, âgé de quarante quatre ans, garde-mairie, et de deux autres témoins majeurs demeurant en cette commune, lesquels ont signé avec nous le présent acte après lecture faite, à l'exception du père de l'enfant qui nous a déclaré ne savoir écrire.

Emil Koller

Décédé à Freix le dix huit juin mil ni signé par son seul et unique héritier, le sieur de deux ans et quatre mois de l'acte de naissance de son père.

76. 19

Le mil huit cent soixante-quinze, le quinze novembre à dix heures du matin, devant nous, Adolphe de Ligueries, maire et officier de l'état civil de la commune de Brillardon, canton de Claye, Seine-et-Marne, est comparu - Vaglaire Dubois, âgé de quarante quatre ans, manoeuvrier, demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né en son domicile ce jour d'hui, quinze novembre, à cinq heures du matin, de son légitime mariage avec Rosine Caron, âgée de quarante deux ans, journalière demeurant avec son mari, et auquel enfant il nous a déclaré donner le prénom de Clos. Les dites présentations et déclarations nous ont été faites en présence de Léon Dubois, âgé de vingt-neuf ans, marchand de charbon, et de deux autres témoins majeurs demeurant en cette commune, lesquels ont signé avec nous le présent acte après lecture faite, à l'exception du père de l'enfant qui nous a déclaré ne savoir écrire.

Roy

Caron Léon

Pajois

Le mil huit cent soixante-quinze, le



Naissance de Jules Cochais

à dix heures

Les acte en date du vingt et un mai mil neuf cent un inscrit à la mairie de Freix (Seins - Loir) Jules Cochais dont la naissance est constatée dans l'acte ci-coté a contracté mariage avec Rose Marie Louise Germaine. Ont été présents et assistés de deux autres témoins majeurs demeurant en cette commune, lesquels ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Emil Koller

huit décembre, à quatre heures du soir, devant nous, Adolphe de Ligueries, maire et officier de l'état civil de la commune de Brillardon, canton de Claye, Seine-et-Marne, est comparu Olivier-Léon Cochais, âgé de vingt-cinq ans, maçon, demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né en son domicile, ce jour d'hui, huit décembre, à six heures du matin, de son légitime mariage avec Claire Bonne Prévoist, âgée de vingt-trois ans, sans profession, demeurant avec son mari, et auquel enfant il nous a déclaré donner le prénom de Jules. Les dites présentations et déclarations nous ont été faites en présence de Jacques Prévoist Jacques-François, âgé de soixante-deux ans, cantonnier sur le canal de l'Audouard François-Alexandre, âgé de cinquante-cinq ans, rentier, deux témoins majeurs demeurant à Brillardon, lesquels ont ainsi que le père de l'enfant, signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Prévoist
J. Audouard
Cochais

Clos et arrêté le présent Registre destiné à constater les Naissances, Mariages et Décès pendant l'année mil huit cent soixante-quinze, et sur lequel il y a encore d'imprimer dix naissances, un mariage et huit décès, par nous, sous-signé, maire de la commune de Brillardon, ce jour d'hui, huit cent soixante-quinze.

Le Maire
de Ligueries

Table alphabétique
des actes contenus au présent registre.

Naissances

no s en date	no de registre	Noms et Prénoms	Dates des	
			actes	naissances
1	3	Bocquet Berthe Angèle	8 mars	7 mars
x 2	8	Bonhomme Adolphe Amélie	4 juin	4 juin
3	5	Chauffourier Anita Marie	1 janvier	1 janvier
x 4	19	Cochois Jules	8 juil	8 juil
5	10	Courdavaux Marie	1 août	1 août
6	2	Dubois femme Chère Eugénie	11 janvier	11 janvier
x 7	11	Dubois Léon	15 juil	15 juil
8	15	Legrand Emienne Eugénie	30 juil	30 juil
9	11	Penfumi de Signères Albert Emile	8 août	8 août
10	13	Reichen Amélie Etieb	24 juil	24 juil
Mariage				
1	11	Entre Jolly Charles Henry et veuve Marie	27 juil	
Décès :				
1	6	Bocquet Berthe Angèle	3 mai	Dates des décès 3 mai

2	9	Brochard Marie Louise	21 juillet	20 juil
3	4	Chiron Angèle Isabelle	29 mars	29 mars
4	17	Fiston Geneviève	8 juil	7 juil
5	16	Henry Henri Victor	6 juil	5 juil
6	12	Penfumi de Signères Albert Emile	8 août	8 août
7	7	Reffier François	11 mai	11 mai
8	1	Tousieux Léon	21 janvier	21 janvier

Récapitulation :

Naissances ----- 10
Mariage ----- 1
Décès ----- 8

Total 19 actes

Certifié sincère et véritable par nous, soussigné, Maire
de la Commune de Trilbardou, ce jour huit, trois
janvier mil huit cent soixante-seize.

Le Maire
(Signature)